

**ARRETE n°2024/16 : Délégation de signature à Monsieur Christian CHEVALIER  
Conseiller Municipal Délégué**

Le Maire de la Commune de DAGNEUX,

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au maire, sous sa surveillance et responsabilité, une partie de ses fonctions aux adjoints et à des membres du conseil municipal,

VU le procès-verbal du Conseil municipal en date du 31 mars 2024 portant élection des adjoints au maire,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 10 avril 2024 portant création des commissions municipales et élection de leurs membres,

CONSIDERANT que monsieur Christian CHEVALIER, conseiller municipal délégué, est membre de la commission sécurité,

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de signature du maire au bénéfice de monsieur Christian CHEVALIER, conseiller municipal délégué,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** la délégation de signature est accordée à monsieur Christian CHEVALIER, conseiller municipal délégué, membre de la commission sécurité, pour tous actes et documents concernant les visites de la commission de sécurité ayant lieu sur la commune de Dagneux.

**ARTICLE 2 :** la signature du conseiller municipal délégué sera précédée de la mention « par délégation du Maire, le conseiller municipal délégué ».

**ARTICLE 3 :** le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et dont une ampliation sera adressée à madame la Préfète de l'Ain.

**ARTICLE 4 :** le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de Lyon ou sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait à Dagneux, le 19 avril 2024  
Monsieur le Maire,  
Jean-Christophe PEGUET

Notifié le : 29/04/2024  
Signature : 

Réception en préfecture le : 02 MAI 2024  
Publication le : 02 MAI 2024



**EXEMPLAIRE DE LA SIGNATURE DE LA PERSONNE HABILITEE**

**Monsieur Christian CHEVALIER**



Le 19 avril 2024  
Vu, monsieur le Maire  
Jean-Christophe PEGUET

